

**Rapport annuel 2014**

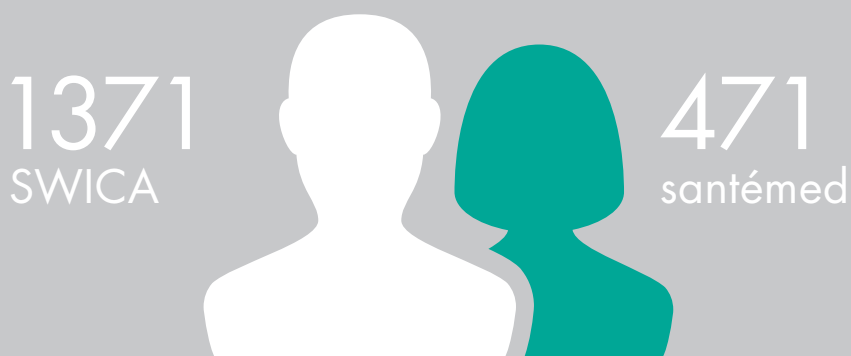
# L'être humain et sa santé au centre des préoccupations

POUR LA MEILLEURE DES MÉDECINES.

**SWICA**

**2014 en chiffres.** Avec près de 1,3 million d'assurés et 27 500 entreprises clientes, SWICA Organisation de santé est l'une des plus grandes assurances-maladie et accidents de Suisse. Son offre s'adresse aux particuliers et aux entreprises et propose une couverture d'assurance étendue.

Collaborateurs (temps plein)



Part des frais de gestion  
LAMal

5 % Frais de gestion



Taux combiné  
Groupe SWICA

99,3 %

Taux combiné  
LAMal

98,4 %

95 % Prestations d'assurance et résultat technique d'assurance

Résultat d'exploitation

CHF 2,8 millions

Appels sante24



Primes encaissées

CHF 3,6 milliards

395 000

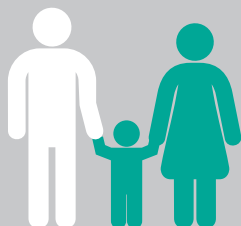
Total assurés

1 283 091



Assurés LAMal

687 284



Entreprises clientes

27 515



Part assurés LAMal  
avec un modèle de  
Managed Care

82 %



Assurés LAMal avec  
au moins une assurance  
complémentaire

86 %



## Sommaire

- 3 2014 en chiffres
- 4 L'année 2014  
chez SWICA
- 6 Entretien
- 8 La philosophie  
de SWICA
- 10 Assurer
- 12 Rester en bonne santé
- 14 Recouvrer la santé
- 16 Collaborateurs
- 18 Structure  
organisationnelle
- 20 Gouvernance  
d'entreprise
- 22 Exercice financier

# L'année 2014 chez SWICA

## Janvier

### Spots sur les avantages SWICA exclusifs

Deux spots animés présentent, de façon ludique et claire, les deux avantages SWICA «Tarif selon l'âge de conclusion» et «Prise en compte de la participation aux coûts».



<https://www.swica.ch/fr-ch/particuliers/avantages-swica/spots>

## Février

### Dossier électronique du patient «Evita»

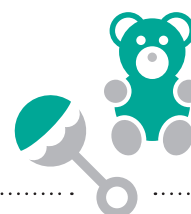
Les participants du système de bonus BENEVITA peuvent sauvegarder leurs données médicales en toute sécurité dans le dossier santé numérique «Evita».



## Avril

### Soutien aux mères allaitantes

Chez SWICA, les femmes enceintes sont en de bonnes mains, notamment du point de vue financier. Par ailleurs, SWICA soutient la campagne de promotion de l'allaitement pour la deuxième fois déjà.



## Juin

### Entrée de Daniel Rochat au sein du comité de direction



Le 1<sup>er</sup> juin, Daniel Rochat prend la direction du département Prestations et

devient, du même coup, membre du comité de direction.

## Juillet

### Label de qualité pour le Care Management

Le Care Management SWICA dédié aux entreprises voit sa certification renouvelée par l'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS).



---

## Septembre

### Net rejet de l'initiative sur la caisse unique

Le 28 septembre, 62 % des votants disent non à l'instauration d'une caisse unique et donc oui à la liberté de choix et au système de santé actuel.

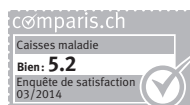


---

## Octobre

### Satisfaction maximale

SWICA obtient une nouvelle fois d'excellentes notes dans plusieurs enquêtes de satisfaction.



---

## Novembre

### Nouveau site Internet

Le site SWICA fait peau neuve, gagne en clarté et se décline désormais en version mobile.



---

## Décembre

### Révision de la convention collective de travail

Avec sa convention collective de travail (CCT) révisée, SWICA fait figure d'employeur attrayant et est la seule assurance-maladie à disposer d'une CCT nationale.



**La concurrence nous stimule. SWICA peut faire état d'un exercice 2014 difficile mais réjouissant. Le net rejet de l'initiative sur la caisse unique a encore consolidé notre position d'organisation de santé. Hansueli Raggenbass, président du conseil d'administration, et Reto Dahinden, CEO, commentent l'exercice sous revue.**



**SWICA compte un peu moins d'assurés de base, mais un plus grand nombre de détenteurs d'assurances complémentaires. Comment cette croissance qualitative s'explique-t-elle?**

Hansueli Raggenbass: Notre orientation systématique vers la qualité a eu pour effet un léger ajustement du nombre de clients dans l'assurance de base. La stratégie qualité de SWICA ne s'adresse pas aux personnes qui recherchent uniquement l'offre la plus avantageuse dotée d'une franchise standard. De ce fait, nos avantages, en partie uniques dans le secteur, ne déploient pas tout leur potentiel. En contrepartie, nous avons pu accroître une nouvelle fois le nombre de personnes ayant conclu

leur assurance de base et au moins une assurance complémentaire chez SWICA. Elles bénéficient de la prise en compte réciproque de la participation aux coûts dans les assurances de base et complémentaire, un avantage proposé en exclusivité par SWICA.

**SWICA est numéro 1 en termes d'indemnités journalières maladie. En quoi se distingue-t-elle des concurrents?**

Reto Dahinden: En notre qualité de prestataire complet, nous apportons aux entreprises clientes une gamme étendue d'assurances et un large éventail de prestations. Indemnités journalières maladie, assurance-accidents, gestion de la santé en entreprise, Care Management ou

encore offres collectives attrayantes destinées aux collaborateurs: le spécialiste SWICA s'occupe de tout et soumet la meilleure solution. Dans les domaines des indemnités journalières maladie et accidents, fortement influencés par la conjoncture économique, l'étroite collaboration entre le client et nous joue un rôle déterminant. Après un exercice 2014 difficile, nous nous attendons à des conditions encore plus dures dans ces domaines pour 2015.

**La convergence croissante des offres destinées aux particuliers et aux entreprises a-t-elle incité SWICA à remanier son rapport annuel?**

Reto Dahinden: Ce remaniement vise à souligner encore plus forte-



*Hansueli Raggenbass, président du conseil d'administration et Reto Dahinden, CEO*

ment le fait que nous ne sommes pas un assureur doté de quelques offres complémentaires, mais bien une organisation de santé. Si nous assurons, nous voulons aussi aider nos clients à rester en bonne santé et, en cas de maladie ou d'accident, à recouvrer la santé dans les plus brefs délais. Ce désir s'applique tant aux particuliers qu'aux collaborateurs de nos entreprises clientes.

**La troisième initiative populaire sur l'instauration d'une caisse unique a, elle aussi, été rejetée à une large majorité fin septembre dernier. Qu'en concluez-vous?**

Hansueli Raggenbass: Ce rejet par plus de 60 % des voix prouve que les assurés veulent pouvoir conti-

nuer de choisir leur assureur et ne souhaitent pas remettre en question l'excellent système de santé suisse. Il n'empêche que la hausse du coût de la santé et les augmentations de primes qui en découlent représentent une lourde charge financière pour la population. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour endiguer la hausse des coûts. En notre qualité d'organisation de santé, nous entendons poursuivre nos efforts et nous concentrer encore davantage sur les soins intégrés.

**Placer sa santé en des mains étrangères exige une bonne dose de confiance. Comment SWICA gagne-t-elle la confiance de ses assurés?**

Reto Dahinden: Seule la garantie de prestations irréprochables et de la meilleure prise en charge médicale permet de «prendre en main» les assurés. Cette sécurité établie, les clients seront disposés à recevoir conseils et aide de leur assureur. Depuis des années, nous obtenons d'excellents résultats dans de nombreuses enquêtes de satisfaction. Ce ne serait pas le cas si nos clients ne nous faisaient pas confiance.

# **La philosophie de SWICA: l'être humain et sa santé au centre des préoccupations. Bien plus qu'un simple assureur, nous sommes une organisation de santé. Nous apportons une couverture d'assurance étendue et veillons à ce que nos clients restent en bonne santé ou recouvrent la santé.**

## **Nous assurons**

SWICA compte parmi les principales assurances-maladie et accidents de Suisse. Nous apportons une couverture étendue des frais de guérison et des pertes de gain en cas de maladie et d'accident. Les particuliers ont le choix entre l'assurance de base légale, plusieurs modèles de Managed Care et des franchises à options individuelles. De plus, chaque variante de l'assurance de base peut s'assortir d'assurances complémentaires en fonction des besoins spécifiques. Les assurances hospitalisation comportent, elles aussi, des couvertures adaptables à chaque situation de vie. Les entreprises peuvent conclure les assurances indemnités journalières et accidents. Toutes ces offres ont pour points communs une forte orientation humaine et une qualité de service hors pair.

## **Nous incitons à rester en bonne santé**

Organisation de santé, nous plaçons l'être humain, et non la maladie ou un accident, au centre de nos préoccupations. Notre objectif: la santé de nos clients, qui n'a pas de prix. Plus la prise de responsabilité personnelle augmente, plus les primes baissent. Par ailleurs, nous encourageons nos assurés à investir régulièrement dans leur santé et leur forme physique et contribuons aux activités correspondantes par des montants pouvant atteindre 800 francs par an.

Pionnière en matière de promotion de la santé et de prévention, SWICA propose en outre le système de bonus BENEVITA. Les personnes qui cumulent des points bonus par des activités de promotion de la santé

peuvent bénéficier d'une réduction des primes dans certaines assurances complémentaires.

Pour permettre aux collaborateurs de nos entreprises clientes de rester en bonne santé, nous conseillons et aidons les entreprises dans la mise en place ou l'optimisation d'une gestion professionnelle de la santé et dans la planification et la mise en œuvre de mesures efficaces de promotion de la santé au travail. Par ailleurs, nous proposons aux entreprises des contrats collectifs attrayants, qui permettent à leurs collaborateurs de conclure leur assurance-maladie privée chez SWICA à des conditions très avantageuses.

La permanence téléphonique sante24 joue elle aussi un rôle d'aide et de prévention. Les médecins et le personnel médical dispensent des conseils 24 heures sur 24, notamment sur l'utilité de bilans de santé médicaux ou sur les vaccins préventifs et de voyage, ces derniers pouvant être effectués dans les Centres de santé et cabinets santémed.

## **Nous aidons à recouvrer la santé**

Nous aidons les personnes malades ou accidentées par le biais de mesures des médecines classique ou complémentaire. En effet, la philosophie de SWICA a toujours prôné l'alliance de ces deux écoles.

Quiconque doit se soumettre à un examen ou à une intervention médicale doit avoir la certitude que le traitement se fonde sur une approche globale et durable. Nous sommes convaincus que la qualité





d'un traitement est supérieure lorsque la thérapie s'effectue de manière coordonnée et savons, par expérience, qu'une telle harmonisation permet d'éviter des frais inutiles, par exemple du fait de doublons.

Les Centres de santé santémed constituent un pilier important et efficace de l'offre globale de SWICA. Ils ouvrent aux assurés SWICA l'accès à leur réseau de médecins et de thérapeutes. De situation souvent centrale, ces centres et cabinets entretiennent une étroite collaboration avec des médecins de famille et des spécialistes, par exemple des gynécologues ou des praticiens de la médecine complémentaire.

Les collaborateurs malades ou accidentés de nos entreprises clientes bénéficient, de leur côté, d'un étroit suivi par un Care Manager jusqu'à leur rétablissement et à leur retour à l'emploi.

### **Nous créons des conditions propices à la solidarité**

En encourageant les comportements responsables et en accélérant la guérison des personnes malades ou accidentées, nous créons des conditions propices à la solidarité entre malades et bien portants, entre femmes et hommes, entre jeunes et moins jeunes.

Ces conditions, nous les renforçons encore par un souci d'efficacité et d'efficience propre à maintenir les frais administratifs à un bas niveau, par la gestion responsable de nos placements et par des investissements qui nous permettent de nous améliorer sans cesse et d'accroître en continu les connaissances et les compétences de nos collaborateurs. Nous contribuons ainsi au succès du système de santé suisse et à l'endigement de la hausse des coûts.



### 3 questions à

**Christian Bayer Rüegg**  
**Responsable Vente Particuliers**

**Quelle assurance faudrait-il encore inventer?**

Une assurance qui s'adapte, avec une flexibilité absolue, à toutes les étapes de la vie des clients.

**Qu'est-ce qui vous réjouit tout particulièrement dans votre fonction?**

Prospecter de nouveaux clients et les enthousiasmer à un point tel qu'ils nous restent fidèles et nous recommandent après plusieurs années encore.

**Quelle est la clé de la fidélité des clients?**

En notre qualité d'organisation de santé, nous apportons à nos clients des prestations qui dépassent leurs attentes.

---

## **Assurer. Le nombre d'assurés ayant conclu leur assurance de base et une assurance complémentaire chez SWICA n'a jamais été aussi élevé. Ce résultat confirme le bien-fondé de la stratégie de l'organisation de santé.**

---

Les particuliers et les entreprises assurés chez SWICA ont opté pour la sécurité financière, un conseil professionnel, un excellent rapport prix/prestations et une grande qualité de service. Nous poursuivons une politique des primes axée sur le long terme et permettant d'éviter les fluctuations brutales. En raison de la hausse continue du coût de la santé, il a fallu procéder, une nouvelle fois pour 2015, à des augmentations de primes dans l'assurance de base et dans certaines assurances complémentaires.

### **Nouvelle augmentation de la part du Managed Care**

Le nombre de particuliers au bénéfice de la seule assurance de base chez SWICA a enregistré un léger recul. Le nombre des assurés ayant opté pour un modèle de Managed Care (FAVORIT) présente une nouvelle augmentation et atteint désormais une part de 84 %.

La part des assurés de base ayant conclu au moins une assurance complémentaire facultative chez SWICA en plus de l'assurance obligatoire des soins est elle aussi

en augmentation. Cette constellation permet aux clients de bénéficier d'un avantage proposé en exclusivité par SWICA: la prise en compte, dans l'assurance complémentaire, de la participation aux coûts versée au titre de l'assurance de base. Il en résulte une participation maximale aux coûts nettement inférieure à celle devant être versée chez d'autres assureurs-maladie.

### **Croissance dans toutes les assurances complémentaires**

Nous pouvons annoncer une croissance au niveau de toutes les assurances complémentaires proposées à nos particuliers. L'assurance hospitalisation HOSPITA FLEX, qui offre une flexibilité maximale, a connu une évolution particulièrement réjouissante. Elle garantit le libre choix du médecin et de l'hôpital et, en cas d'hospitalisation, permet au client de choisir entre la division demi-privée ou privée pour se faire soigner, contre une participation aux coûts convenue à l'avance.

### **Les entreprises sensibles au service complet**

Le secteur des entreprises enregistre une nouvelle croissance. Principale raison de cette augmentation: un nombre grandissant d'entreprises recherchent un service complet, que SWICA peut apporter en sa qualité de numéro 1 en termes d'indemnités journalières. Les solutions complètes englobent la gestion de la santé en entreprise (GSE) de SWICA. Cette dernière jouit d'un succès croissant, car elle se traduit par des absences moins fréquentes et plus brèves et, par voie de conséquence, par une productivité accrue.



A close-up portrait of Roland Reilly, a middle-aged man with a shaved head and light blue eyes, wearing a light blue button-down shirt. He is smiling slightly and looking directly at the camera. The background is a plain, light grey color.

### 3 questions à

**Roland Reilly**

**Responsable Gestion de la santé  
en entreprise**

#### **A quelles entreprises la gestion de la santé (GSE) s'adresse-t-elle?**

A toutes celles qui privilégient la continuité à l'action pour l'action. Des efforts petits mais constants produisent de grands effets.

#### **Comment convainquez-vous les entreprises du bien-fondé de la GSE?**

Avec un état des lieux de départ et une évaluation consécutive effectuée une fois les premières mesures mises en œuvre. Les résultats parlent d'eux-mêmes.

#### **Comment assurer un bilan positif?**

Dans le cadre du premier entretien, il est primordial de faire la distinction entre besoins et désirs. Nous élaborons une solution sur mesure pour chaque client.

---

## **Rester en bonne santé. Avec le lancement et le développement d'activités de prévention, SWICA contribue à endiguer la hausse du coût de la santé.**

---

### **Appel à la prise de responsabilité**

Au cours de l'année sous revue, SWICA a systématiquement consolidé cet aspect central de l'organisation de santé par le lancement ou le développement d'offres de prévention et la possibilité donnée aux clients d'assumer une plus grande responsabilité personnelle. Le système de bonus BENEVITA, lancé l'année dernière, va dans le sens de cette prise de responsabilité. En un temps record, pas moins de 17 500 assurés ont choisi de saisir en ligne leurs activités de promotion de la santé et de cumuler des points bonus convertibles en remises sur les primes d'une sélection d'assurances complémentaires. BENEVITA contient en outre un dossier santé personnel dans lequel les assurés peuvent sauvegarder, en toute sécurité, des données médicales et d'autres informations et y accéder à tout moment en ligne.

### **Généreux coups de pouce à la prévention**

SWICA soutient de nombreuses activités et mesures de prévention, comme les examens médicaux de dépistage précoce de maladies. En

décembre, la collaboration avec Swiss Tennis, troisième plus grande association sportive de Suisse, était prolongée de six ans. Les clients SWICA reçoivent, au titre des assurances complémentaires, une participation pouvant atteindre une somme de 600 francs à leur adhésion active à un club de tennis. Dans de nombreuses autres associations, les cotisations sont également prises en charge jusqu'à concurrence de 95 %. Nous octroyons jusqu'à 800 francs pour les abonnements dans des centres de fitness reconnus par SWICA.

Avec ou sans assurance complémentaire, les clients SWICA peuvent appeler sante24 pour toutes leurs questions de santé. A l'écoute 24 heures sur 24, ce service fut sollicité près de 395 000 fois au cours de l'exercice sous revue.

### **Des collaborateurs en bonne santé, clé du succès de l'entreprise**

Les mesures de prévention font désormais partie intégrante de la culture d'entreprise. Le constat selon lequel des collaborateurs en bonne santé représentent un facteur

déterminant pour le succès de l'entreprise s'impose un peu partout. L'année dernière, conseils et formations en matière d'alimentation, d'entretiens de retour et de bilans de santé furent particulièrement demandés.

La gestion de la santé en entreprise (GSE) va au-delà des mesures de prévention isolées. Elle vise l'augmentation de la santé et de la performance des collaborateurs et la diminution, de l'ordre de 20 %, des absences. L'année dernière, dans le cadre des mesures de GSE, les spécialistes SWICA ont accompagné cinq entreprises sur la voie de l'obtention du label «Friendly Work Space». Parmi elles, Compass Group, première entreprise suisse primée dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie.



A close-up portrait of a woman with blonde, wavy hair and blue eyes, smiling slightly. She is wearing a light pink shirt and a dark grey jacket. The background is a plain, light grey color.

### 3 questions à

**Silke Schmitt Oggier**

**Direction médicale de sante24**

#### **A quels cas de figures la permanence sante24 doit-elle répondre?**

Il y a de tout: des questions sur les cataplasmes contre les maux de gorge jusqu'aux urgences qui nécessitent la venue d'une ambulance.

#### **Comment reconnaître un besoin de soins médicaux?**

En ayant une oreille attentive et en posant les bonnes questions. Nous devons nous faire, sans voir ni ausculter le patient, une idée précise de ses troubles.

#### **Comment se présente l'aide concrète?**

Nous donnons toujours une recommandation et indiquons la marche à suivre, par exemple si le patient doit reprendre contact avec nous ou se rendre directement chez un médecin.

---

## Recouvrer la santé. Les moyens de convalescence suite à une maladie ou à un accident sont multiples. SWICA ne cesse d'élargir son offre pour permettre de trouver des solutions personnalisées.

---

Même la meilleure des préventions ne permet pas d'écartier entièrement le risque de maladie et d'accident. En sa qualité d'organisation de santé, SWICA met tout en œuvre afin que ses clients recouvrent la santé dans les plus brefs délais ou reçoivent une aide optimale en cas de problèmes de santé persistants.

Les personnes gravement malades, en particulier, trouvent sur Internet une pléthore de médicaments, de formes thérapeutiques et de cliniques adaptés et se retrouvent souvent désorientées face à une telle abondance d'offres. Avec sante24 et les Centres de santé santémed, SWICA propose à ses assurés des interlocuteurs qui aident à y voir plus clair et coordonnent toutes les étapes, du diagnostic à la thérapie.

### **Offensive qualité dans la médecine complémentaire**

SWICA a, de tout temps, placé médecine classique et médecine complémentaire sur un pied d'égalité. Tandis que des adaptations régulières du cadre légal

permettent aux patients de bénéficier automatiquement des derniers progrès de la médecine classique, la médecine complémentaire, en dehors de l'assurance de base, reste largement moins réglementée. Afin d'appliquer sa stratégie qualité à ce domaine, SWICA a procédé, au cours de l'exercice sous revue, à l'examen de toutes les méthodes thérapeutiques alternatives reconnues par SWICA et remboursées par les assurances complémentaires et apporté les adaptations nécessaires. Nous offrons ainsi à nos clients une plus grande sécurité dans le choix des thérapeutes et des méthodes thérapeutiques qui présentent les meilleures chances de guérison.

### **Second avis médical gratuit**

Lorsqu'une opération lui est conseillée, le patient peut aussi se retrouver face à une décision délicate. C'est la raison pour laquelle SWICA a lancé, l'année dernière, la possibilité de recourir à un second avis médical. Ce dernier apporte aux assurés une aide à la décision et peut être sollicité gratuitement.

La décision de se soumettre ou non à une opération incombe toujours à l'assuré.

### **Conseil et suivi par des Care Managers**

Dans les cas complexes présentant une incapacité prolongée de travail et pouvant même entraîner une invalidité, de nombreuses questions d'ordre administratif viennent s'ajouter à celles d'ordre médical. Particuliers et collaborateurs des entreprises clientes peuvent faire appel au suivi de 85 Care Managers expérimentés. Ces derniers assurent le conseil et la coordination de tous les intervenants et favorisent, autant que faire se peut, la reprise du quotidien ou le retour à l'emploi de la personne malade ou accidentée.

## **Collaborateurs. Amabilité, professionnalisme, empressement: les collaborateurs de SWICA se sont hissés par trois fois au premier rang de l'enquête sectorielle réalisée par amPuls. Afin de rester un employeur attrayant pour eux, nous avons optimisé la convention collective de travail.**

SWICA se voit gratifier, depuis de nombreuses années, d'excellentes notes dans différentes enquêtes de satisfaction. Les collaborateurs contribuent dans une large mesure à ces résultats réjouissants.

Pour continuer d'offrir aux collaborateurs des conditions équitables, nous avons entrepris, au cours de l'année sous revue, la révision de la convention collective de travail (CCT), achevée en décembre dernier. Un congé paternité de deux semaines a notamment été introduit. Par ailleurs, tous les collaborateurs se retrouvent sur un pied d'égalité, indépendamment de leur âge et de leur mode de vie, ce qui représente une amélioration pour les collaborateurs à temps partiel. SWICA est la seule assurance-maladie présente à l'échelle suisse à disposer d'une CCT nationale.

### **Environnement compétitif**

Pour s'affirmer dans un environnement compétitif, SWICA prône et encourage une culture de la performance et soutient ses collaborateurs dans la réalisation de leurs objectifs. Avec une rémunération liée aux performances et conforme

au marché, SWICA renforce encore leur satisfaction et leur identification à l'entreprise.

### **Nouveau modèle de compétences**

Tous les collaborateurs sont au service de nos clients, indépendamment de leur fonction et de leur échelon hiérarchique. Afin de montrer concrètement aux collaborateurs présents et futurs ce qui fait le succès de SWICA et les qualifications requises pour réussir au sein de l'entreprise, le modèle de compétences élaboré en 2013 a été introduit par étapes l'année dernière. Les entretiens annuels 2014 furent menés pour la première fois sur la base de ce nouveau modèle. Les huit compétences fondamentales applicables à l'ensemble des collaborateurs SWICA et les compétences techniques sont régulièrement traitées dans les entretiens de conduite. Dans le même ordre d'idée, le processus de recrutement et l'offre de perfectionnement s'alignent désormais systématiquement sur le nouveau modèle de compétences.

### **«Friendly Work Space»**

Récipiendaire du label «Friendly Work Space» depuis 2009, SWICA fait partie des partenaires de développement. L'offre destinée aux collaborateurs englobe un service externe de consultation sociale gratuite et confidentielle pour tous les problèmes privés et professionnels, des bureaux réglables en hauteur et de nombreuses mesures de gestion de la santé en entreprise, comme cours de sport à midi et brefs massages. En cas de maladie ou d'accident, les collaborateurs bénéficient en outre de l'aide d'un Care Management professionnel. Afin de favoriser le dépistage précoce de problèmes chez les collaborateurs et d'accélérer leur retour à l'emploi, tous les cadres suivront une formation de gestion des absences en 2015.



1544  
femmes

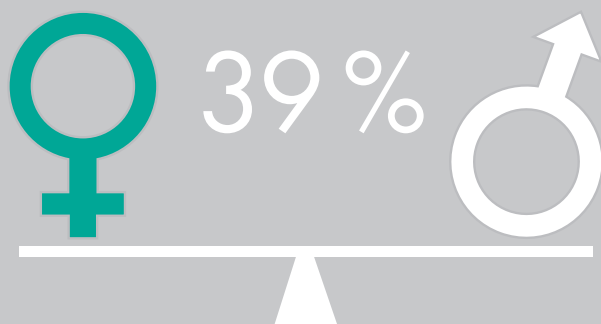
676  
hommes



Plus de 2200 hommes et femmes travaillent pour le Groupe SWICA.

## Part de femmes chez les cadres

L'égalité de salaire et de chances entre hommes et femmes est une évidence pour SWICA.



Employeur primé



SWICA prône une gestion systématique de la santé en entreprise et est d'ailleurs récipiendaire du label de qualité «Friendly Work Space» depuis 2009.

100% de réussite



Tous les apprentis SWICA ont passé la procédure de qualification (examen de fin d'apprentissage) en 2014.

Congé paternité  
de 2 semaines



A la naissance d'un enfant, SWICA accorde aux mamans un congé maternité de 16 semaines et aux papas 2 semaines de congé payé.

81 apprentis



SWICA compte parmi les principaux formateurs de l'assurance-maladie pour les employés de commerce, assistantes médicales et techniciens en informatique.

35 modules de  
formation spécialisée



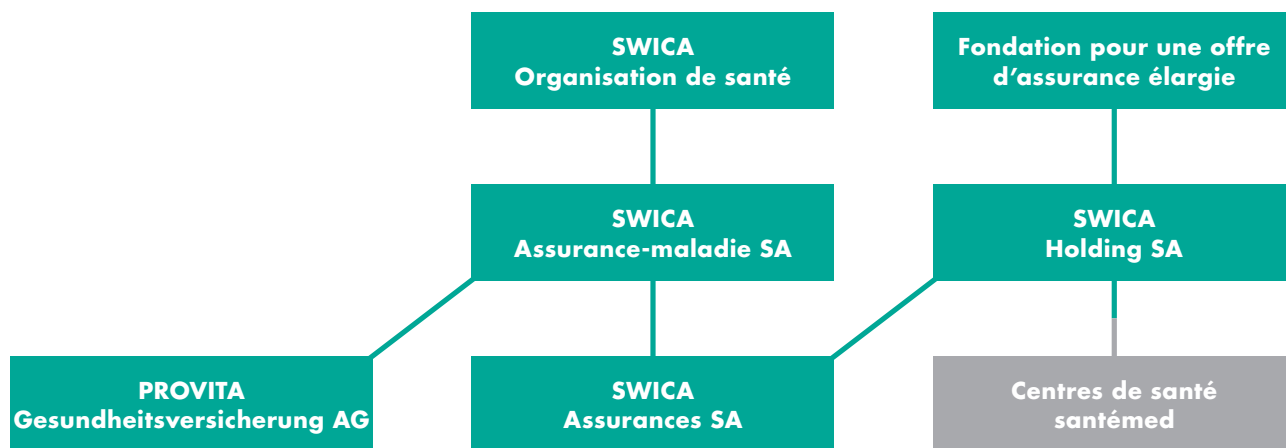
Les compétences occupent une place de choix. 35 formations continues différentes permettent d'acquérir des connaissances dans l'assurance-maladie et le domaine social.

Part des collaborateurs à temps partiel:  
47%



Près de la moitié des collaborateurs profite des modèles d'horaires à la carte, notamment pour mieux concilier vie professionnelle et famille.

## Structure organisationnelle



### Membres du conseil d'administration

	Depuis	Elu jusqu'en
Hansueli Raggenbass, président, docteur éco. HSG	1996	2017
Rolf Engler, vice-président, lic. en droit	1996	2015
Tobias Zbinden	2003	2015
Hans-Jürg Bernet, docteur éco. HSG	2009	2017
Adrian Bult, lic. en éco. HSG	2013	2017
Martin Frei, économiste HES, expert-comptable dipl.	2013	2017
Hans-Ulrich Vollenweider, docteur éco. HSG	2013	2017

### Membres du comité de direction

	Depuis
Reto Dahinden, 1964, CEO, docteur éco. HSG	01.01.2012
Norbert Reisinger, 1962, directeur Finances et Controlling, master éco. HSG	19.07.1999
Andreas Koller, 1972, directeur Technique d'assurance, économiste HWV	01.04.2006
Walter Lutz, 1960, directeur Marché, expert en ass. sociales et ass.-maladie	01.01.2010
Daniel Rochat, 1971, directeur Prestations EMBA FHO	01.06.2014
Martin Wettstein, 1968, directeur Informatique, informaticien de gestion dipl., MBA	17.06.2013

## Membres du conseil d'administration



Hansueli Raggenbass



Rolf Engler



Tobias Zbinden



Hans-Jürg Bernet



Adrian Bult



Martin Frei



Hans-Ulrich Vollenweider

## Membres du comité de direction



Reto Dahinden



Norbert Reisinger



Andreas Koller



Walter Lutz



Daniel Rochat



Martin Wettstein

## **Gouvernance d'entreprise. SWICA se caractérise par une gouvernance d'entreprise axée sur la pérennité et la sauvegarde des intérêts de ses assurés. Toute personne ayant contracté une assurance de base auprès de SWICA devient automatiquement membre de l'association SWICA Organisation de santé.**

Tous les quatre ans, les membres sont invités à élire des délégués qui tiennent une assemblée bisannuelle. La principale tâche de cette assemblée est d'élire les membres du conseil d'administration pour un mandat de quatre ans. Ces derniers sont répartis en deux groupes dont l'élection a lieu à un intervalle de deux ans. Synonyme de continuité, ce système offre aussi l'avantage aux délégués de pouvoir se prononcer sur la composition de cet organe lors de chaque assemblée.

Le conseil d'administration est compétent pour traiter de toutes les affaires non attribuées à l'assemblée des délégués en vertu de la loi ou des statuts. Il arrête la stratégie du groupe et veille à ce que les lignes directrices de l'entreprise et les principes en matière de gouvernance et de conformité soient respectés. Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau concept de gouvernance d'entreprise, le système de contrôle interne (SCI) a été entièrement réorganisé au cours de l'exercice sous revue.

Les tâches et obligations du conseil d'administration et du comité de direction sont définies par le règlement interne. Le CEO est tenu de présenter régulièrement au conseil d'administration un rapport complet sur toutes les affaires d'importance. Quatre comités permanents soutiennent le conseil d'administration dans l'accomplissement de sa mission.

### **Comité stratégie et gestion du risque (CGR)**

Les tâches du comité CGR consistent à évaluer à intervalles réguliers les risques existant à l'échelon de l'ensemble de l'entreprise et à en faire l'analyse au regard de l'évolution du marché, du cadre politique et de la solvabilité de SWICA. En outre, il contrôle la conduite des affaires par le comité de direction sous l'angle de sa conformité avec la stratégie de l'entreprise et donne son avis sur leur développement. Ses appréciations et recommandations sont soumises au conseil d'administration, qui arrête les décisions stratégiques. Le comité se compose de Hans-Jürg Bernet (président), d'Adrian Bult et de Hansueli Raggenbass.

### **Comité de contrôle de gestion, de placement et de gouvernance d'entreprise (CCP)**

Le comité d'audit (CCP) surveille la tenue des comptes, l'établissement des rapports financiers et le respect des directives sur la gouvernance d'entreprise, des lois et autres dispositions réglementaires. En outre, il exerce une haute surveillance sur les organes de révision externe et interne et évalue l'efficacité du système de contrôle interne (SCI). Ce comité est formé de Rolf Engler (président) et de Martin Frei.

### **Comité nominations et rémunérations (CNR)**

Le comité CNR prépare, à l'intention du conseil d'administration, les dossiers relatifs aux candidatures au conseil d'administration, au poste de CEO et des membres du comité de direction. Sur proposition du CEO, il nomme les directeurs régionaux, le responsable du personnel et le secrétaire général. Chaque année, il soumet au conseil d'administration une proposition concernant les honoraires de ses membres et la rémunération des membres du comité de direction.

En outre, il approuve le modèle de rémunération applicable aux membres de la direction. Siègent au sein du comité Hansueli Raggenbass (président), Hans-Jürg Bernet et Tobias Zbinden.

### **Comité santémed (CSM)**

Le CSM est chargé de surveiller la mise en œuvre systématique de la stratégie du groupe par la filiale Centres de santé santémed SA, séparée des opérations d'assurance du groupe SWICA. En font partie Hans-Jürg Bernet (président), Hans-Ulrich Vollenweider et Hansueli Raggenbass

### **Révision interne**

Les examens portant sur la gestion du risque effectués par la révision interne visent à améliorer les processus de gestion et à créer une plus-value. Placée sous l'autorité du comité d'audit, la révision interne assure de manière indépendante l'information du conseil d'administration. Dirigée par Roland Steurer, la révision interne compte quatre collaborateurs.

### **Actuariat**

Lors de sa séance de juin 2010, le conseil d'administration a nommé Sacha Bottoli, actuaire au service d'Ernst & Young SA à Zurich, actuaire de SWICA. Son cahier des charges est défini par l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers applicable aux compagnies d'assurance privées. Il a pour tâche d'évaluer la situation financière dans son état actuel et de signaler les évolutions actuarielles susceptibles de l'influencer.

### **Système de contrôle interne (SCI)**

SWICA dispose d'un SCI efficace, conforme aux exigences du Code des obligations (CO) et de la loi sur la surveillance des assurances (LSA). Sa mission est de coordonner systématiquement, à l'échelle du groupe, les contrôles internes existants et d'en consigner les résultats par écrit. Enfin, le SCI permet à SWICA de prévenir les risques liés à l'évolution des affaires, de garantir le respect des exigences imposées par la loi et les règlements et de veiller à ce que les rapports financiers soient dûment établis.

### **Conseil d'administration**

La composition du conseil d'administration n'a subi aucune modification au cours de l'année sous revue.

### **Comité de direction**

Daniel Rochat, ancien directeur de la direction régionale SWICA de Winterthour, a repris les rênes du département Prestations au 1<sup>er</sup> juin 2014 en tant que nouveau membre du comité de direction. Il a succédé à Martin Kull qui a quitté SWICA pour effectuer une réorientation professionnelle.

### **Rémunérations du conseil d'administration et du comité de direction**

Les honoraires du conseil d'administration se sont élevés à CHF 805 824.–. La rémunération la plus haute a été touchée par le président du conseil d'administration avec CHF 215 200.–. Les rémunérations en espèces des membres du comité de direction

(6 personnes) se sont élevées à CHF 2 030 154.–, parts variables incluses et les cotisations de prévoyance à CHF 389 319.–. La rémunération en espèces la plus élevée, parts variables comprises, soit CHF 436 069.–, a été accordée au CEO. Les honoraires perçus par les collaborateurs pour des mandats au sein de conseils d'administration d'autres entreprises pour le compte de SWICA sont entièrement versés à SWICA.

## **Exercice financier. Sous l'angle de la technique d'assurance, SWICA a réalisé un excellent exercice. Toutefois, en raison de charges extraordinaires et de la constitution de réserves supplémentaires, le résultat d'entreprise est plus bas.**

Quand bien même les primes encaissées, en hausse de 3,8 %, ont augmenté plus faiblement que les prestations d'assurance nettes payées – dont la croissance s'est élevée à 4,1 % – SWICA est parvenue à améliorer sensiblement son résultat technique d'assurance de 12,0 mio de francs pour se fixer à 65,7 mio de CHF. A cet égard, la charge plus faible liée à la compensation des risques a joué un rôle essentiel.

### **Prestations et primes en hausse**

Les recettes de primes ont été supérieures à celles de l'année précédente dans les trois segments (assurance-maladie selon la LAMal, assurance-maladie selon la LCA et assurance-accidents). Toutefois, les prestations d'assurance versées ont également augmenté. Ainsi, l'assurance-maladie régie par la LCA a connu une hausse supérieure à la moyenne – et ce plus particulièrement s'agissant de l'indemnité journalière – qui a conduit à un résultat technique légèrement négatif dans ce segment.

De même, si l'assurance-maladie selon la LAMal et l'assurance-accidents présentent un résultat d'entreprise positif, tel n'est pas le cas de l'assurance-maladie selon la LCA dont le résultat est négatif.

### **Solide performance des placements**

En hausse de 28,7 %, le rendement des placements de capitaux a connu une évolution très réjouissante, la performance atteignant 5,5 %, comparativement à 4 % en 2013.

### **Influence de facteurs extraordinaires sur le résultat d'entreprise**

Si le résultat d'entreprise n'atteint que 2,835 mio de CHF, la raison en est imputable surtout à deux facteurs particuliers. D'une part, un changement de la pratique fiscale a engendré une charge extraordinaire de 37,2 mio de CHF.

D'autre part, le bénéfice a été réduit du fait de la création d'une provision pour des corrections de primes à titre rétroactif d'un montant de 22,4 millions de CHF pour les

années 1996 à 2013. Dans ce contexte, l'Office fédéral de la santé publique a laissé aux assureurs disposant de réserves suffisantes la liberté de choisir entre la perception d'un supplément de prime unique auprès de leurs assurés pour dégager les moyens nécessaires à cette correction ou le prélèvement de ces derniers dans leurs réserves. Compte tenu de sa situation financière solide, SWICA a opté pour la deuxième variante.

## Principaux indicateurs de l'exercice 2014

<b>Compte de résultat (en 1000 CHF)</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>	<b>en %</b>
Primes	3 593 063	3 461 543	131 520	3,8
Prestations d'assurance nettes	3 133 647	3 010 088	123 559	4,1
Produit des placements net	62 631	48 649	13 982	28,7
Résultat de l'exercice	2 835	27 069	-24 234	-89,5
<b>Bilan (en 1000 CHF)</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>Variation</b>	<b>en %</b>
Somme du bilan	3 292 403	3 027 262	265 141	8,8
Placements	2 200 320	1 902 937	297 383	15,6
Provisions	1 895 222	1 736 499	158 723	9,1
Réserves/fonds propres	547 708	500 323	47 385	9,5
<b>Statistiques</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>	<b>en %</b>
Nombre d'assurés	1 283 091	1 260 643	22 448	1,8
Nombre de collaborateurs assurance-maladie et accidents (ETP)	1 371	1 343	28	2,1
Nombre de collaborateurs Centres de santé santéméd (ETP)	471	462	9	1,9

# Rapport financier

## Bilan combiné/consolidé

Actif (en 1000 CHF)	Annexe*	31.12.2014	31.12.2013	Variation	en %
Disponibilités		304 473	174 238	130 235	74,7
Créances	1)	684 369	677 508	6 861	1,0
Actifs de régularisation et autres actifs		85 826	82 201	3 625	4,4
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>1 074 667</b>	933 947	140 720	15,1
Placements	2)	2 200 320	2 073 898	126 422	6,1
Immobilisations incorporelles		1 063	1 402	-339	-24,2
Immobilisations corporelles	3)	16 353	18 014	-1 661	-9,2
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>2 217 736</b>	2 093 315	124 421	5,9
<b>Total de l'actif</b>		<b>3 292 403</b>	3 027 262	265 142	8,8
<b>Passif (en 1000 CHF)</b>					
Engagements à court terme	4)	797 570	744 525	53 045	7,1
Engagements à long terme		21 074	22 842	-1 768	-7,7
Provisions techniques	5)	1 695 179	1 565 792	129 387	8,3
Provisions non techniques		200 043	170 707	29 336	17,2
Passifs de régularisation		30 830	23 073	7 757	33,6
<b>Total du capital étranger</b>		<b>2 744 695</b>	2 526 939	217 756	8,6
Capital-actions		5 200	5 200	0	0,0
Réserves de réévaluation		1 189 986	744 436	445 550	59,9
Réserves provenant de bénéfices		420 687	393 618	27 069	6,9
Bénéfices/pertes		2 835	27 069	-24 234	-89,5
<b>Total des fonds propres</b>	6)	<b>547 708</b>	500 323	47 385	9,5
<b>Total du passif</b>		<b>3 292 403</b>	3 027 262	265 142	8,8

\* Explications relatives au bilan combiné/consolidé, voir Annexe aux pages 27/28.



## Rapport financier

### Compte de résultat combiné/consolidé

(en 1000 CHF)	Annexe*	2014	2013	Variation	en %
Primes nettes		3 593 063	3 461 543	131 520	3,8
Produit d'intérêts techniques	7)	40 762	36 833	3 929	10,7
Prestations payées		-3 517 636	-3 383 358	-134 278	-4,0
Participation aux coûts des assurés		383 989	373 270	10 719	2,9
Variation des provisions techniques		-113 015	-135 696	22 681	16,7
Compensation des risques		-37 201	-71 558	34 356	48,0
Participation aux excédents		-44 606	-39 437	-5 169	-13,1
Charge d'exploitation de l'assurance	8)	-239 624	-229 584	-10 040	-4,4
<b>Résultat technique</b>		<b>65 732</b>	12 014	53 718	447,1
Produit des placements net	9)	62 631	48 649	13 982	28,7
Produit d'intérêts techniques	7)	-40 762	-36 833	-3 929	-10,7
Autres produits non techniques	10)	83 248	97 705	-14 457	-14,8
Autres charges non techniques	11)	-105 835	-98 136	-7 699	-7,8
<b>Résultat non technique</b>		<b>-718</b>	11 385	-12 103	-106,3
<b>Résultat de l'exercice avant produits et charges exceptionnels</b>		<b>65 015</b>	23 399	41 615	177,8
Produits et charges exceptionnels	12)	-62 180	3 670	-65 850	-1794,4
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>2 835</b>	27 069	-24 234	-89,5

\* Explications relatives au compte de résultat combiné/consolidé, voir Annexe à la page 29.

# Rapport financier

## Annexe

### Principes de présentation des comptes

#### Généralités

A l'exception des placements sur le marché monétaire, le rapport financier 2014 se présente de manière analogue à celui de l'année précédente, établi selon les mêmes principes de présentation des comptes et dans la même ampleur.

#### Disponibilités

Les disponibilités contiennent tous les placements financiers à court terme avec une échéance de moins de douze mois, à l'exception des placements sur le marché monétaire.

#### Créances

Les créances envers assurés contiennent principalement les primes facturées d'avance et comptabilisées pour l'année suivante.

La correction de valeur sur les créances s'effectue selon les principes d'exploitation sur la base de valeurs empiriques.

#### Capital-actions

Les obligations détenues jusqu'à leur échéance sont désormais portées au bilan selon la méthode d'amortissement linéaire. Quant aux autres titres, ils sont évalués à la valeur du marché. La différence entre la valeur d'acquisition et la valeur du marché est comptabilisée dans les fonds propres en tant que réserve de réévaluation. Sur ce point, il a été tenu compte des impôts latents.

Les placements immobiliers directs sont portés au bilan aux valeurs d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Un amortissement est effectué lorsque la valeur estimée est inférieure à la valeur comptable.

#### Immobilisations incorporelles et corporelles

L'évaluation s'effectue aux valeurs d'acquisition moins les amortissements effectués. L'amortissement linéaire est effectué pendant la durée d'utilisation prévue.

Informatique: trois ans

Mobilier/équipement: huit ans

Véhicules: trois ans

#### Engagements à court terme

Ici sont portés au bilan les créanciers de prestations ainsi que les primes facturées d'avance en décembre pour l'année suivante.

#### Provisions techniques

Les provisions techniques correspondent pour l'essentiel à des engagements vis-à-vis des preneurs d'assurance. Elles sont calculées conformément aux prescriptions de l'OFSP et en application des méthodes prévues par les plans d'exploitation approuvés par la FINMA. Elles comprennent les provisions pour sinistres, les provisions de vieillissement, les provisions de fluctuations, les provisions de sécurité et les provisions pour le traitement des sinistres.

#### Produit d'intérêts techniques

Le taux correspond aux rendements moyens de placements financiers à long terme.

# Rapport financier

## Annexe 1-2

### Périmètre de consolidation

Société	Participation	Méthode de consolidation	Actions en CHF
SWICA Holding SA	100%	consolidé par intégration globale	5 000 000
SWICA Assurance-maladie SA	100%	consolidé par intégration globale	200 000
SWICA Assurances SA	100%	consolidé par intégration globale	20 000 000
Centres de santé santémed SA	100%	consolidé par intégration globale	2 500 000
SWICA Management SA	100%	consolidé par intégration globale	100 000
PRIMA Assurance-maladie SA	100%	consolidé par intégration globale	100 000
ProVAG Versicherungen AG	100%	consolidé par intégration globale	9 000 000
PROVITA Gesundheitsversicherung AG	100%	consolidé par intégration globale	100 000

Les comptes consolidés consistent en une combinaison des deux sociétés mères SWICA Holding SA et SWICA Assurance-maladie SA. Le périmètre de consolidation est identique à celui de l'année précédente.

### Explications relatives au bilan combiné/consolidé

1) Créances (en 1000 CHF)	31.12.2014	31.12.2013	Variation	en %
Créances sur assurés	651 592	633 071	18 522	2,9
Créances sur tiers	25 878	23 741	2 137	9,0
Autres créances	49 862	55 525	-5 663	-10,2
Correction de valeur sur les créances	-42 964	-34 829	-8 134	-23,4
<b>Total</b>	<b>684 369</b>	677 508	6 861	1,0
<b>2) Placements (en 1000 CHF)</b>				
Obligations	1 360 341	1 272 862	87 480	6,9
Actions	331 111	295 881	35 230	11,9
Immeubles	380 170	381 509	-1 339	-0,4
Autres placements	128 698	123 647	5 051	4,1
<b>Total</b>	<b>2 200 320</b>	2 073 898	126 422	6,1
Valeurs d'assurance-incendie des immeubles	<b>305 119</b>	285 691	19 428	6,8

### Nouvelle définition (restatement) des placements sur le marché monétaire

En raison du nouveau mode de comptabilisation des placements sur le marché monétaire qui les range désormais dans les placements de capitaux, les postes du bilan ont été corrigés l'an dernier. Ce remaniement n'a aucune incidence sur le résultat ou sur les fonds propres.

Actifs	31.12.2014	31.12.2013 adaptés	Redéfinition	31.12.2013
Liquidités	304 473	174 238	-170 961	345 199
Placements en capitaux	2 200 320	2 073 898	170 961	1 902 937

# Rapport financier

## Annexe 3-6

### Explications relatives au bilan combiné/consolidé

<b>3) Immobilisations corporelles (en 1000 CHF)</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>Variation</b>	<b>en %</b>
Valeur d'assurance-incendie des immobilisations corporelles	32 000	32 000	0	0,0
<b>4) Engagements à court terme (en 1000 CHF)</b>				
Dettes sur prestations d'assurance	89 053	66 949	22 103	33,0
Engagements envers assurés	666 156	650 030	16 127	2,5
Engagements envers tiers	1 399	2 283	-884	-38,7
Autres engagements à court terme	40 962	25 263	15 699	62,1
<b>Total</b>	<b>797 570</b>	744 525	53 045	7,1

Engagements envers assurés: il s'agit des primes facturées d'avance pour l'année suivante.

### **5) Provisions techniques (en 1000 CHF)**

Provisions pour prestations d'assurance LAMal	389 476	372 386	17 090	4,6
Provisions pour prestations d'assurance LCA	651 891	592 423	59 467	10,0
Autres provisions techniques LCA	55 353	50 444	4 909	9,7
Provisions pour prestations assurance-accidents	598 459	550 539	47 920	8,7
<b>Total</b>	<b>1 695 179</b>	1 565 792	129 387	8,3

Les provisions pour la compensation des risques et les participations aux excédents ont été comptabilisées dans le compte de résultat aux postes correspondants. La variation des provisions figurant au bilan ne correspond donc pas exactement au poste de variation des provisions techniques du compte de résultat.

### **6) Variation des fonds propres (en 1000 CHF)**

Fonds propres au 1.1.2014	500 323			
Bénéfice	2 835			
Variation des réserves de réévaluation	44 550			
<b>Fonds propres au 31.12.2014</b>	<b>547 708</b>			

Les réserves pour la principauté de Liechtenstein se montent à CHF 649 832.--, les provisions à CHF 399 247.--.

# Rapport financier

## Annexe 7-12

### Explications relatives au compte de résultat combiné/consolidé

<b>7) Produit d'intérêts techniques</b> (en 1000 CHF)	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>	<b>en %</b>
Taux du produit d'intérêts techniques	2,50%	2,50%		
<b>8) Charge d'exploitation de l'assurance</b> (en 1000 CHF)				
Charges de personnel	-146 163	-139 728	-6 435	-4,6
Frais de locaux	-14 665	-15 791	1 127	7,1
Informatique	-40 845	-34 814	-6 031	-17,3
Autre charge d'exploitation de l'assurance	-35 999	-37 193	1 194	3,2
Amortissements	-1 952	-2 058	106	5,1
<b>Total charge d'exploitation de l'assurance</b>	<b>-239 624</b>	<b>-229 584</b>	<b>-10 040</b>	<b>-4,4</b>
<b>9) Produit des placements</b> (en 1000 CHF)				
Produit net des titres et actions	48 596	35 594	13 002	36,5
Produit net des immeubles	14 035	13 055	980	7,5
<b>Total produit net des placements</b>	<b>62 631</b>	<b>48 649</b>	<b>13 982</b>	<b>28,7</b>

Le rendement net des placements pour l'exercice s'est monté à 5,5 % net (benchmark 5,3 %).

### 10) Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques contiennent les produits des Centres de santé santéméd SA pour des prestations médicales.

### 11) Autres charges non techniques

Ce poste comporte la charge d'exploitation des autres produits non techniques, la formation de réserves de fluctuation pour risques liés aux marchés des capitaux ainsi que les impôts sur le bénéfice.

### 12) Produits et charges exceptionnels

Sous ce poste sont surtout des provisions d'un montant de CHF 22,4 mio constituées en vue du remboursement de primes perçues au cours des années 1996–2013 ainsi que des charges d'impôts à caractère extraordinaire à hauteur de CHF 37,2 mio.

# Rapport financier

## Annexe compte par segment

### Compte par segment

Bilan	Assurance-maladie LAMal			Assurance-maladie LCA		
	31.12.2014	31.12.2013	en %	31.12.2014	31.12.2013	en %
<b>Actif (en 1000 CHF)</b>						
Disponibilités	185 669	113 096	64,2	48 940	20 569	137,9
Créances	392 217	443 246	-11,5	208 701	162 152	28,7
Actifs de régularisation et autres actifs	9 134	6 942	31,6	63 979	63 625	0,6
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>587 021</b>	563 285	4,2	<b>321 620</b>	246 346	30,6
Placements	618 150	543 929	13,6	939 764	917 236	2,5
Immobilisations incorporelles	1 063	1 402	-24,2	0	0	0,0
Immobilisations corporelles	16 353	18 014	-9,2	0	0	0,0
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>635 566</b>	563 345	12,8	<b>939 764</b>	917 236	2,5
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 222 587</b>	1 126 630	8,5	<b>1 261 383</b>	1 163 581	8,4
<b>Passif (en 1000 CHF)</b>						
Engagements à court terme	425 147	414 890	2,5	286 059	257 061	11,3
Engagements à long terme	0	1 000	-100,0	9 171	14 600	-37,2
Provisions techniques	389 476	372 386	4,6	707 243	642 867	10,0
Provisions non techniques	48 328	25 941	86,3	85 609	78 028	9,7
Passifs de régularisation	9 166	5 266	74,1	18 729	15 171	23,4
<b>Total du capital étranger</b>	<b>872 117</b>	819 482	6,4	<b>1 106 813</b>	1 007 728	9,8
Capital-actions	2 700	2 700	0,0	5 100	5 100	0,0
Réserves de réévaluation	32 169	19 048	68,9	56 987	37 543	51,8
Réserves provenant de bénéfices	285 400	283 575	0,6	113 211	93 131	21,6
Bénéfices/pertes	30 201	1 825	1555,1	-20 727	20 080	-203,2
<b>Total des fonds propres</b>	<b>350 470</b>	307 148	14,1	<b>154 571</b>	155 854	-0,8
<b>Total du passif</b>	<b>1 222 587</b>	1 126 630	8,5	<b>1 261 383</b>	1 163 581	8,4

Assurance-accidents			Elimination			Total	
31.12.2014	31.12.2013	en %	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	en %
69863	40573	72,2	0	0	304473	174238	74,7
119051	117241	1,5	-35600	-45132	684369	677508	1,0
12713	11634	9,3	0	0	85826	82201	4,4
<b>201627</b>	169449	19,0	<b>-35600</b>	-45132	<b>1074667</b>	933947	15,1
673379	643107	4,7	-30973	-30373	2200320	2073898	6,1
0	0	0,0	0	0	1063	1402	-24,2
0	0	0,0	0	0	16353	18014	-9,2
<b>673379</b>	643107	4,7	<b>-30973</b>	-30373	<b>2217736</b>	2093315	5,9
<b>875006</b>	812556	7,7	<b>-66573</b>	-75505	<b>3292403</b>	3027262	8,8

106660	108803	-2,0	-20296	-36228	797570	744525	7,1
11902	7242	64,4	0	0	21074	22842	-7,7
598459	550539	8,7	0	0	1695179	1565792	8,3
66106	66738	-0,9	0	0	200043	170707	17,2
2935	2636	11,3	0	0	30830	23073	33,6
<b>786063</b>	735957	6,8	<b>-20296</b>	-36228	<b>2744695</b>	2526939	8,6
20000	20000	0,0	-22600	-22600	5200	5200	0,0
30606	18621	64,4	-776	-776	118986	74436	59,9
37977	25813	47,1	-15901	-8901	420687	393618	6,9
360	12164	-97,0	-7000	-7000	2835	27069	-89,5
<b>88944</b>	76598	16,1	<b>-46277</b>	-39277	<b>547708</b>	500323	9,5
<b>875006</b>	812556	7,7	<b>-66573</b>	-75505	<b>3292403</b>	3027262	8,8

# Rapport financier

## Annexe compte par segment

### Compte par segment

Compte de résultat (en 1000 CHF)	Assurance-maladie LAMal			Assurance-maladie LCA		
	2014	2013	en %	2014	2013	en %
Primes nettes	2 168 927	2 093 144	3,6	1 241 159	1 196 555	3,7
Produit d'intérêts techniques	9 523	8 858	7,5	16 876	14 980	12,7
Prestations payées	-2 330 632	-2 281 698	-2,1	-1 071 488	-1 000 229	-7,1
Participation aux coûts des assurés	353 379	344 799	2,5	30 610	28 471	7,5
Variation des provisions techniques	-11 558	-2 202	-425,0	-59 467	-74 613	20,3
Compensation des risques	-36 821	-71 356	48,4	-380	-201	-88,7
Participation aux excédents	-177	-31	-466,1	-42 575	-35 907	-18,6
Charges d'exploitation de l'assurance	-109 321	-103 842	-5,3	-115 347	-110 481	-4,4
<b>Résultat technique</b>	<b>43 320</b>	-12 329	451,4	<b>-611</b>	18 575	-103,3
Produit net des placements	17 752	22 295	-20,4	34 419	21 393	60,9
Produit d'intérêts techniques	-9 523	-8 858	-7,5	-16 876	-14 980	-12,7
Autres produits non techniques	96 215	91 859	4,7	0	0	0,0
Autres charges non techniques	-95 246	-90 847	-4,8	-11 745	-5 208	-125,5
<b>Résultat non technique</b>	<b>9 198</b>	14 449	-36,3	<b>5 797</b>	1 205	381,3
<b>Résultat de l'exercice avant produits et charges exceptionnels</b>	<b>52 518</b>	2 119	2378,0	<b>5 187</b>	19 779	-73,8
Produit/charge exceptionnels	-22 316	-295	-7474,9	-25 914	301	-8716,5
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>30 201</b>	1 825	1555,1	<b>-20 727</b>	20 080	-203,2



Assurance-accidents			Elimination				Total
2014	2013	en %	2014	2013	2014	2013	en %
188 628	177 148	6,5	-5 651	-5 304	3 593 063	3 461 543	3,8
14 362	12 995	10,5	0	0	40 762	36 833	10,7
-133 096	-124 500	-6,9	17 580	23 069	-3 517 636	-3 383 358	-4,0
0	0	0,0	0	0	383 989	373 270	2,9
-41 989	-58 881	28,7	0	0	-113 015	-135 696	16,7
0	0	0,0	0	0	-37 201	-71 558	48,0
-1 854	-3 499	47,0	0	0	-44 606	-39 437	-13,1
-14 558	-14 423	-0,9	-399	-837	-239 624	-229 584	-4,4
<b>11 493</b>	-11 159	203,0	<b>11 530</b>	16 928	<b>65 732</b>	12 014	447,1
17 461	11 961	46,0	-7 000	-7 000	62 631	48 649	28,7
-14 362	-12 995	-10,5	0	0	-40 762	-36 833	-10,7
0	24 000	-100,0	-12 967	-18 154	83 248	97 705	-14,8
-282	-3 307	91,5	1 437	1 227	-105 835	-98 136	-7,8
<b>2 816</b>	19 659	-85,7	<b>-18 530</b>	-23 928	<b>-718</b>	11 385	-106,3
<b>14 310</b>	8 500	68,3	<b>-7 000</b>	-7 000	<b>65 015</b>	23 399	177,8
-13 950	3 664	-480,8	0	0	-62 180	3 670	-1 794,4
<b>360</b>	12 164	-97,0	<b>-7 000</b>	-7 000	<b>2 835</b>	27 069	-89,5

# Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision  
au conseil d'administration de  
SWICA Assurance-maladie SA  
SWICA Holding SA  
Wintertour

## **Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels combinés/consolidés**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels combinés/consolidés ci-joints de SWICA Assurance-maladie SA et de SWICA Holding SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 24–33) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

### *Responsabilité du conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites dans l'annexe, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes combinés/consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels combinés/consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes combinés/consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels combinés/consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels combinés/consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels combinés/consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites dans l'annexe.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels combinés/consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Peter Lüssi  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Matthias Sutter  
Expert-réviseur

Zurich, le 15 avril 2015

# Statistiques concernant l'assurance des soins (LAMal)

## Assurance des soins selon le modèle d'assurance

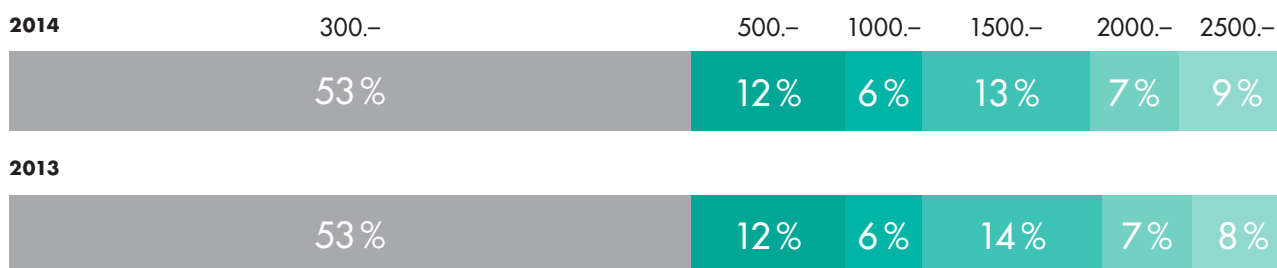
<b>2014</b>	<b>STANDARD et SANA PROVITA</b>	<b>Modèles FAVORIT et de MC de PROVITA</b>	<b>TOTAL</b>
Nombre d'assurés	124 617	562 667	687 284
Primes encaissées	528 068 332	1 640 548 443	2 168 616 775
Prestations payées	793 944 071	1 532 527 360	2 326 471 431
Participation aux coûts des assurés	79 507 719	273 870 938	353 378 657
Prestations payées nettes	714 436 352	1 258 656 422	1 973 092 774
<b>2013</b>			
Nombre d'assurés	139 537	555 097	694 634
Primes encaissées	557 968 895	1 527 494 345	2 085 463 240
Prestations payées	841 752 506	1 435 610 931	2 277 363 437
Participation aux coûts des assurés	86 226 525	258 572 160	344 798 685
Prestations payées nettes	755 525 981	1 177 038 771	1 932 564 752

## Assurance des soins: prestations par catégorie de frais

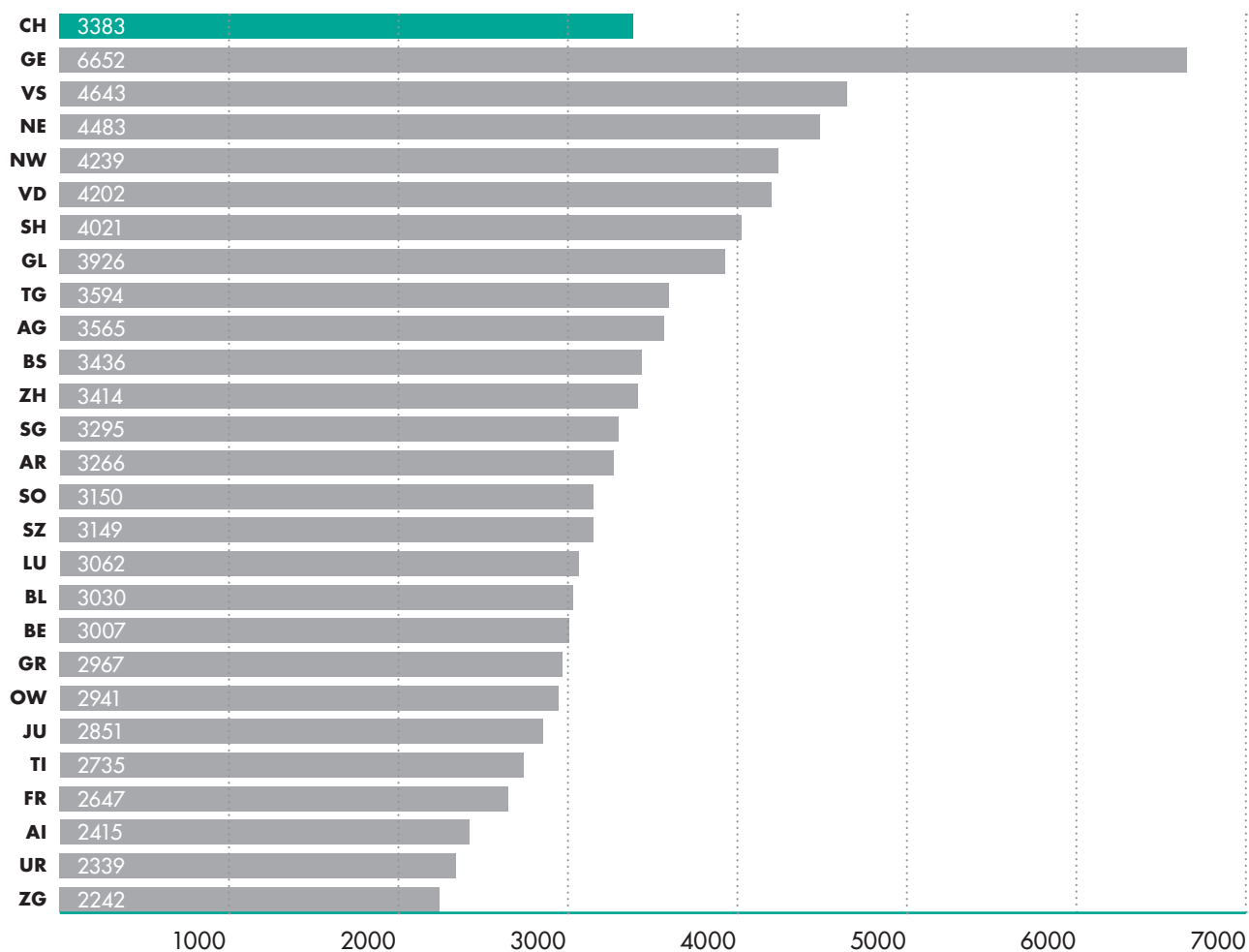
<b>en CHF</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>Variation</b>	<b>en %</b>
Médecin, ambulatoire	603 336 541	567 968 152	35 368 389	6,2
Hôpital, stationnaire	555 151 988	564 710 327	-9 558 339	-1,7
Hôpital, ambulatoire	404 453 915	398 275 495	6 178 420	1,6
Médicaments, médecin	186 760 268	181 582 718	5 177 550	2,9
Médicaments, pharmacie	208 320 972	206 210 355	2 110 617	1,0
Etablissements médico-sociaux	117 973 846	122 746 961	-4 773 115	-3,9
Physiothérapeutes	69 727 213	58 533 565	11 193 648	19,1
Laboratoires	60 086 390	55 534 357	4 552 034	8,2
Autres prestations	120 660 298	121 801 508	-1 141 211	-0,9
<b>Total des prestations</b>	<b>2 326 471 431</b>	<b>2 277 363 437</b>	<b>49 107 994</b>	<b>2,2</b>

## Assurés dans l'assurance des soins selon la franchise

Franchise annuelle (en CHF et %)



## Assurance des soins LAMal: frais décomptés par assuré selon le canton (en CHF)



## Contact

### Centres de santé santémed, cabinets médicaux et partenaires

Aarau   Kasinostrasse 30   062 832 70 80
Altdorf   Dätwylerstrasse 15   041 875 00 25
Baden   Kreuzweg 3   056 205 44 44
Bâle   Henric Petri-Strasse 9   061 264 33 33
Berne   Bubenbergplatz 10   031 385 71 11
Berne   Tellstrasse 32   031 331 23 11
Berne   Schwanengasse 10   031 326 55 55
Bienne   Neumarktstrasse 27   032 328 11 00
Bischofszell   Poststrasse 2   071 424 71 71
Diepoldsau   Vordere Kirchstrasse 8   071 737 70 70
Eglisau   Obergass 1   043 422 39 39
Frauenfeld   Unterer Graben 1   052 723 02 02
Gachnang   Islikonerstrasse 46   052 369 21 00
Genève (Onex)   3, Route de Loëx   022 879 50 50
Glattbrugg   Schaffhauserstrasse 110   044 809 44 00
Heerbrugg   Aechelistrasse 6   071 726 35 35
Hinwil   Bahnhofstrasse 10   044 800 36 66
Hochdorf   Brauiplatz 4   041 914 14 60
Inwil   Hauptstrasse 35   041 448 27 77
Kloten   Bachstrasse 9   044 800 36 36
Kreuzlingen   Brückenstrasse 11   071 424 04 44
Lausanne   Route de Chavannes 11   021 622 88 88
Lugano   Via Ferruccio Pelli 7   091 911 70 50
Lucerne   Frankenstrasse 2   041 227 11 11
Lucerne   Haldenstrasse 47   041 419 70 90
Lucerne   Hallwilerweg 2   041 227 81 81
Lucerne   Spitalstrasse 40   041 248 00 10
Lucerne-Löwencenter   Löwencenter/Zürichstrasse 9   041 417 31 31
Lucerne-Paulusplatz   Paulusplatz/Obergrundstrasse 73   041 227 11 00
Muri   Luzernerstrasse 35   056 675 30 40

Oberentfelden   Muhenstrasse 13   062 737 17 80
Olten   Frobουργstrasse 4   2 205 24 30
Rorschach   Kirchstrasse 26   071 844 50 20
Schwyz   Oberer Steisteg 18/20   041 818 20 10
St-Gall   Rosenbergstrasse 16   071 224 08 00
St-Gall   Vadianstrasse 26   071 226 82 82
Teufen   Speicherstrasse 8   071 335 63 63
Uster   Brunnackerstrasse 3   044 914 25 80
Uzwil   Bahnhofstrasse 82   071 387 38 38
Wallisellen   Bahnhofplatz 1b   044 832 59 90
Wattwil   Bahnhofstrasse 4   071 987 78 78
Weinfelden   Marktplatz 5   071 424 04 24
Wetzikon   Eichstrasse 4   044 934 30 30
Wil   Friedtalweg 18   071 913 54 00
Winterthour   Gertrudstrasse 1   052 266 97 97
Winterthour   Wartstrasse 60   052 266 02 02
Winterthour   Rudolfstrasse 13   052 266 95 95
Zoug   Baarerstrasse 8   041 726 59 59
Zurich Affoltern   In Böden 174   044 377 30 10
Zurich-Oerlikon   Baumackerstrasse 46   044 315 75 75
Zurich-Oerlikon   Gubelstrasse 28   044 318 60 00
Zurich-Oerlikon   Thurgauerstrasse 30–34   058 387 77 88
Zurich Stadelhofen   Gottfried Keller-Strasse 7   044 261 00 04
Zurich-Wiedikon   Weststrasse 75   044 451 04 10
Zurich-Wiedikon   Seebahnstrasse 89   044 404 81 81

### Direction

Winterthour | Palmstrasse 26b | 044 404 86 86

### Conseil téléphonique sante 24

Winterthour | Palmstrasse 26b | 052 260 29 29

## Direction générale

Winterthour | Römerstrasse 38 | 052 244 22 33

## Directions régionales

Bâle | Aeschenplatz 2 | 061 270 66 66

Bellinzone | Viale Stazione 28a | 091 821 45 45

Berne | Monbijoustrasse 16 | 031 388 11 44

Lausanne | Boulevard de Grancy 39 | 021 619 48 48

Lucerne | Hirschmattstrasse 32 | 041 248 94 94

St-Gall | Teufener Strasse 5 | 071 499 64 64

Winterthour | Konradstrasse 15 | 052 224 58 58

Zurich | Norastrasse 5 | 044 404 84 84

## Agences générales

Amriswil | Kirchstrasse 1 | 071 414 50 20

Baden | Rütistrasse 3 | 056 200 19 40

Coire | Masanserstrasse 17 | 081 257 04 64

Genève | Rue de Lausanne 80–82 | 022 908 33 66

Heerbrugg | Widnauerstrasse 1 | 071 726 37 37

Herisau | Kasernenstrasse 6 | 071 353 73 30

Kloten | Schaffhauserstrasse 115 | 044 864 24 24

Lugano | Via Cantonale 10 | 091 612 44 88

Rapperswil | Untere Bahnhofstrasse 11 | 055 220 00 10

Rorschach | Hauptstrasse 82 | 071 846 81 51

Soleure | Lagerhausstrasse 1 | 032 625 32 32

Uster | Zürichstrasse 1 | 043 444 25 50

Vaduz | Auring 2 | 00423 233 26 00

Weinfelden | Bahnhofstrasse 22 | 071 626 80 10

Wil | Poststrasse 19 | 071 914 77 77

## Agences

Aadorf | Châtelstrasse 5 | 052 646 14 14

Aarau | Bahnhofstrasse 4 | 062 834 63 30

Altstätten | Heidenerstrasse 1a | 071 886 51 31

Appenzell | Hauptgasse 38 | 071 788 08 88

Bienne | Reitschulstrasse 1 | 032 344 16 30

Buchs | Bahnhofstrasse 18 | 032 424 50 30

Delémont | Rue des Bâts 14 | 032 424 50 30

Frauenfeld | Zürcherstrasse 148 | 052 723 04 40

Fribourg | Route du Jura 37 | 026 619 13 50

Gossau | Herisauerstrasse 36 | 071 388 78 38

Kreuzlingen | Löwenstrasse 9 | 071 677 91 60

Lachen | Hintere Bahnhofstrasse 9 | 055 450 88 00

Locarno | Via Lungolago Giuseppe Motta 2a |  
091 735 44 30

Mendrisio | Piazza del Ponte 7 | 091 802 90 30

Olten | Baslerstrasse 30 | 062 287 10 30

Rüti | Bandwiesstrasse 4 | 055 251 23 33

Schaffhouse | Bahnhofstrasse 8 | 052 632 10 50

Stäfa | Oberlandstrasse 12 | 044 928 70 30

Teufen | Speicherstrasse 8 | 071 335 63 30

Thalwil | Florastrasse 14 | 044 722 53 30

Thoune | Bälliz 64 | 033 225 19 20

Uzwil | Bahnhofstrasse 82 | 071 955 00 60

Wetzikon | Bahnhofstrasse 69 | 044 933 90 60

Zoug | Poststrasse 30 | 041 727 13 30

Le rapport annuel existe en allemand,  
en français et en italien (extrait).

Pour obtenir d'autres exemplaires, il suffit de s'adresser  
à la Communication d'entreprise, numéro de téléphone  
052 244 23 58 ou de nous écrire par courriel à  
media@swica.ch ou de les télécharger sur notre site  
Internet [www.swica.ch](http://www.swica.ch).



## **SWICA Organisation de santé**

Pour la meilleure des médecines.  
Sécurité pour particuliers et entreprises.  
Téléphone 0800 80 90 80

[swica.ch](http://swica.ch)

**SWICA**